

**Délibération N° - 5**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	24
VOTANTS :	25

**OBJET :**  
**Rapport d'activités et volet financier 2021 de la Communauté de Communes.**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an **deux mil vingt-deux**

Le **Sept Juillet à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes "PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 1er Juillet 2022 s'est réuni, à la Salle de la Grenette de Lapalisse, en séance ordinaire publique

sous la présidence de

**Monsieur Jacques de CHABANNES, Président**

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS. M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. M. BODIN. Mme PERICHON. M. FERBOS. Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE : M. MATICHARD (pouvoir du titulaire Mme WALRAET)
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. BARTOIS (pouvoir du titulaire M. GAUD)

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusée :

- Commune de LAPALISSE : Mme MINARD de CHABANNES, pouvoir à Mme AUBIN

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Monsieur le Président rappelle que la loi du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale prévoit, à titre de transparence et d'amélioration du débat démocratique, la remise d'un rapport annuel de l'activité de la Communauté de Communes aux Maires des communes membres.

Il est destiné à informer les Conseils Municipaux respectifs des principales réalisations de l'année civile écoulée effectuées par l'établissement intercommunal.

L'article 34 de la loi N° 2010-1563 du 16 Décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a introduit une disposition complémentaire visant à renforcer la transparence financière au sein des intercommunalités.

Un exemplaire du rapport 2021 est présenté aux conseillers présents et Monsieur le Président en donne lecture à l'assemblée.

Le rapport retrace l'ensemble des opérations d'équipement et les services mis en œuvre durant l'année 2021 pour les quatorze communes composant la Communauté de Communes.

Le Conseil, entendu les explications de son Président et après en avoir débattu, décide :

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 003-240300491-20220707-RAPPORT2021-DE

- de prendre acte du rapport de l'activité et du volet financier de la Communauté de Communes présentés en séance, pour 2021,

- de mandater Monsieur le Président pour l'adresser en cette forme à chaque Maire et à chaque conseiller municipal des communes membres de la Communauté de Communes « Pays de Lapalisse » en application de la Loi Engagement de Proximité.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
J. de CHABANNES,

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de Vichy le : 13 JUL. 2022  
Publié ou Notifié  
le : 8 JUL. 2022  
Accusé Réception en Sous-Préfecture  
le :  
Ou Accusé Réception de la télétransmission  
le :

Le Président,  
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

# **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

**Année 2021**

*- Juillet 2022 -*

## **INTRODUCTION**

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

**SLO**

ID : 003-240300491-20220707-RAPPORT2021-DE

Le présent rapport est établi selon les statuts de la Communauté de Communes du 26 avril 2019.

Le nouveau Conseil Communautaire a été mis en place le 17 juillet 2020.

Cette année, comme en 2020, restera surtout comme celle de la crise sanitaire de la COVID-19 qui a impacté le fonctionnement des services communautaires. La Communauté de Communes a dû freiner nombre de ses manifestations et activités.

Le rapport d'activités présente, d'une part, les réalisations par compétence en précisant leur lieu d'implantation et d'autre part, le rapport financier (Compte Administratif 2021) de la Communauté de Communes.

### **I - LES RÉALISATIONS**

#### **A - COMPÉTENCES OBLIGATOIRES**

**1 - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.**

##### **. Le SCOT :**

Élaboré sur le territoire identique à celui du PLUi, le Schéma de cohérence territoriale du Pays de Lapalisse a été approuvé le 22/07/2005 et maintenu en vigueur pour 6 ans par délibération du conseil communautaire le 28/07/2015.

Le SCOT est devenu caduc à compter du 29/07/2021 en l'absence de délibération prise en application de l'article L143-28 du code de l'urbanisme.

Le PLUi a été approuvé le 18/06/2009 et modifié comme suit : révision simplifiée n°1 et modification n°1 le 22/06/2011, modification simplifiée n°1 le 30/11/2011, mise à jour n°1 le 19/12/2011, révisions simplifiées n°2 à 10 le 03/09/2013 puis le 29/11/2013, modification n°2 et mise à jour n°2 le 03/09/2013, mise à jour n°3 le 06/10/2014, modification simplifiée n°2 le 27/04/2015, modification simplifiée n°3 le 02/06/2016, mise à jour n°4 le 12/10/2017, modification simplifiée n°4 le 24/07/2018, mise en compatibilité n°1 le 18/12/2018, mise en compatibilité n°2 le 24/09/2020, mise en compatibilité n°3 et n°4 (en cours) le 15/07/2021.

2021 : Délibération du 04/03/2021 prescrivant la révision générale du PLUi

##### **. Instruction des autorisations d'urbanisme**

données 2021 :

- 135 demandes de permis de construire contre 62 en 2020
- 1 demande de permis de démolir comme en 2020
- 208 demandes de déclaration préalable contre 163 en 2020
- 140 demandes de certificat d'urbanisme opérationnel contre 34 en 2020
- 162 demandes de déclaration d'intention d'aliéner contre 116 en 2020

##### **. Le CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) :**

Elaboration de ce contrat en 2021 avec l'ETAT qui doit répondre aux principaux objectifs suivants :

- regrouper les démarches contractuelles existantes, en simplifiant et en mettant en cohérence les différents programmes d'aides de l'Etat ;

- contribuer à la relance de l'activité du territoire, en formalisant, aux côtés des aides des collectivités signataires, voire des partenaires publics ou privés ;
- affirmer la transition écologique comme l'axe transversal du contrat ;
- élaborer le projet de territoire à l'échelon intercommunal, en associant les élus et des représentants de la société civile.

. **Le RAIL COOP** : Entrée de la Communauté de Communes au capital de RAILCOOP ; la mission de RAILCOOP est de renforcer l'usage du ferroviaire sur tous les territoires pour contribuer à la transition écologique et par une participation de l'ensemble des bénéficiaires de cette mobilité.

. Des travaux d'**aménagement des bourgs** se sont déroulés de 2003 à 2010 dans les 14 bourgs du Pays de Lapalisse.

En 2015, la Communauté de Communes a défini de nouvelles modalités d'intervention pour la mise en œuvre du nouveau programme relatif à l'aménagement de bourgs et la réhabilitation du patrimoine bâti de valeur.

**En 2021 des fonds de concours ont été accordés :**

- à la commune de Saint Pierre Laval pour l'aménagement de bourg comprenant la création de trottoirs, d'un mur de soutènement et l'aménagement paysager le long de la RD 507,
- à la commune d'Isserpent : travaux de réhabilitation d'un bâtiment dit "Maison De Froment" afin de réaliser, à l'étage, une maison d'assistantes maternelles, au rez-de-chaussée, une bibliothèque, des locaux pour la mairie et des hébergements type gîte, et, dans l'annexe, un logement type F1.

**2 – ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires d'intérêt communautaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.**

**- Existence de deux Zones d'Activités à Lapalisse formant le Parc d'Activités « Sud-Allier »**

• **Zone d'Activités « Près de la Grande Route » :**

Cession parking poids-lourds à SAS L'Aire des Vérités : acte du 26/10/2021 : 100 000 € H.T.

Terrain disponible : 78 614 m<sup>2</sup> ; après les cessions en cours, il restera à peu près 34 105 m<sup>2</sup> en ZAE.

Les réserves foncières sont très limitées, et ne permettent pas de répondre aux besoins de certains grands projets.

Travaux et études en 2021 : installation de bornes en béton, signature marché de maîtrise d'œuvre et réalisation avant projet pour l'extension de la ZAE avec Bureaux d'Études Réalités de Roanne, pré-diagnostic faune-flore pour projet d'extension avec CESAME bureau d'études à FRAISSES (42490), déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi pour extension ZAE

**- Politique d'accueil d'activités**

• **Réseau des chefs d'entreprises**

Créé par la Communauté de Communes en 2009, ce réseau regroupe les 20 sociétés les plus importantes du territoire (établi sur le critère du classement des bases de l'ancienne Taxe Professionnelle). Il a pour objectif la rencontre des entrepreneurs, la création de synergies et le développement des activités locales. Le club a été réuni le 14 Juin 2021 et le 29 Novembre 2021.

• **Espace économique Télécentre à Lapalisse**

Cet espace fonctionne depuis 2014, ce concept conjugue l'accueil de projets, l'hébergement d'activités nouvelles, l'exercice du télétravail dans un site adapté, l'organisation de rendez-vous professionnels, la location de salles de réunions équipées et dédiées aux formations et séminaires.

En 2021, locations enregistrées : AMAP Panier des Vérités, Cabinet ABSIDE AVOCATS, Acto Interim, CAE Impuls'ions, Ets Métairie Mendès. STARTPEOPLE. Accueil de 11 formations et de 2 télétravailleurs.

Le fablab communautaire, laboratoire de fabrication à l'aide de machines numériques, est installé en télécentre depuis 2017 :

Fréquentation 2021 : 647 visiteurs (565 en 2020), 61 abonnés (55 en 2020), 60 animations organisées sur l'ensemble de l'année (15 en 2020) (décoration murale / scanner 3D / réalité virtuelle, Pâques, Repair Café, Animation Halloween, Animation Noël,...).

Un challenge accueil start up est mis en place depuis 2016 : accueil de candidature de manière permanente, 5 dossiers maximum/an, avoir entre 18-30 ans et porter un projet de création/développement innovant. Cela permet d'être éligible à 2 bourses, l'une de 2500 € « laboratoire start up » et une seconde de 2500 € « start up ready ». Les candidats bénéficient d'une installation gratuite dans l'espace co working 6 mois en cas de lancement d'une activité, d'un hébergement gratuit si le candidat est extérieur au département. Participation gratuite pendant 6 mois au Fablab et passport découverte du territoire.

#### .Opération bourse d'apprentissage

Mise en place depuis 2002, cette bourse a pour vocation d'inciter les jeunes du Pays de Lapalisse à réaliser leur apprentissage chez un artisan, installé dans l'une des communes du groupement, de sorte à augmenter les chances d'installation sur le territoire et de permettre à terme la pérennité des entreprises.

Après obtention du CAP, l'apprenti décide alors, soit de réclamer le versement d'une bourse de 150 € si sa décision de ne pas s'installer à son compte, ou reprendre une activité artisanale ou commerciale, est définitive, soit d'opter pour une bourse de 17 000 € débloquée en cas d'installation ou reprise d'activité artisanale ou commerciale dans les 10 années suivant la signature de son contrat d'apprentissage. Le dispositif est depuis 2016 ouvert aux postulants résidant hors du territoire.

Depuis 2002, 116 apprentis ont été signataires de la convention avec la Communauté de Communes. 9 sont éligibles pour la saison 2021/2022 et seront rattachés à la prochaine promotion suite au contexte covid. 58 apprentis ont opté pour le versement des 1000 €/ 250 € ou 150 €, selon l'année de promotion et 3 ont utilisé la bourse d'installation, dont un en 2021, Lucas Ferreira (signataire 2015) pour la reprise de la boulangerie des faubourgs à Lapalisse.

#### .Cellule économique de la Communauté de Communes

37 contacts en 2021 ; ils concernent tous les secteurs économiques : 27 contacts entreprises et 10 commerces.

Bilan : installations effectives 10 (27 %) /Dossiers en cours : 23 (62 %)/ Échecs : 4 (11 %).

\* Organisation du 1er forum de l'emploi le 19 Octobre 2021 auquel ont participé 8 entreprises, 5 agences (INTERIM, POLE EMPLOI), Maison France Services, Mission Locale Espace Jeunes.

#### .Schéma d'aides

La Communauté de Communes par convention avec la région et le département s'est engagé en 2017 sur un schéma d'aides, l'une facilitant le financement d'un centre logistique frigorifique pour le groupe SICAREV à Lapalisse, porté par une SEM spécifique à laquelle elle apporte 51 %, et le groupe SICAREV 49 % au capital.

#### .Dispositif chèq'Kdo Pays de Lapalisse

Visant à promouvoir le commerce local, une opération « chèque-cadeau » est soutenue depuis 2019 par la Communauté de Communes en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier, pour l'association des commerçants et artisans ACAPLA. Portée par cette association, la gestion est assurée, par le biais d'une plate-forme informatique, par la CCI de l'Allier. Aide financière de la Communauté de Communes.

Ces chèques cadeaux d'une valeur minimum de 15 €, peuvent être commandés par les comités d'entreprises, les associations, les particuliers. Une personne qui bénéficiera d'un chèque cadeau pourra ensuite l'utiliser dans le commerce de son choix parmi ceux l'acceptant. Tous les commerçants et entreprises du territoire de la Communauté de Communes, adhérents ou non à l'ACAPLA, peuvent intégrer le dispositif chèque cadeau.

Implication de 50 professionnels en 2021.

17 650 € de chèq'Kdo ont été offerts par différentes associations, entreprises et particuliers pour être réinjectés dans l'économie locale.

. Octroi d'aides aux entreprises du territoire :

-Aide à l'investissement immobilier d'entreprises : convention de partenariat entre la Communauté de Communes Pays de Lapalisse et le Conseil Départemental de l'Allier valable jusqu'au 31/12/2022.

3 dossiers sur 2021 : CAVOK (Périgny) : montant de l'aide 27 079 € – ALIPLUS CHEZ SAM (Andelaroche) : montant de l'aide 16 760 € – FONDERIE L'HULLIER (Lapalisse) : montant de l'aide 6 368 € ;

-Aide au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente : convention entre la Communauté de Communes PAYS DE LAPALISSE et le Conseil Régional AURA valable jusqu'au 31/12/2022

2 dossiers sur 2021 : ALIPLUS CHEZ SAM (Andelaroche) : montant de l'aide 5 000 € – ATELIER SIGNALETIQUE BOURBONNAIS (Lapalisse) montant de l'aide 4 586,21 €.

. Opération Boutiques éphémères :

Développée depuis 2017 dans le cadre de la revitalisation et l'amélioration de l'attractivité du centre-ville de Lapalisse. Il s'agit de favoriser l'ouverture de magasins éphémères à destination de professionnels ou d'associations entre juin et septembre. Ce qui permet également aux porteurs de projet concernés de faire connaître et de tester leurs activités. Deux thématiques sont ciblées en lien avec les dynamiques du territoire et le lieu d'implantation visé (proximité pied du château) : "Arts du Territoire" et "Boutique vintage" :

Pour la saison 2021, la collectivité a pris en charge une partie du loyer fixé par le propriétaire (et prêt de matériel) à savoir une participation équivalente à 50 % du montant du loyer plafonné à 150€.

4 locaux vacants ont été réoccupés entre mai et octobre, permettant à 3 groupements d'artistes dont une association créée de mettre en avant l'artisanat local et à 1 activité de s'installer à l'issue de l'opération (*boutique Chai de la Bonne Gache*) - les 3 groupements d'artistes ont reconduit l'opération en décembre.

**- Promotion du Tourisme, dont la création d'office de tourisme :**- Office de tourisme à Lapalisse :

Pour l'année 2021, l'Office de Tourisme a renseigné 4 504 personnes soit 45 % de plus qu'en 2020.

Concernant le site internet [www.lapalissetourisme.com](http://www.lapalissetourisme.com), nombre de visiteurs uniques : 12 268 (+46 .%) / nombre de pages visitées : 27 441 (+63 %) / Abonnés réseaux sociaux Facebook : 4413

Instagram : 257 / Twitter : plus pertinent.

Renouvellement de classement de l'office de tourisme : classement en catégorie II depuis le 7/09/2020 pour 5 ans.

Comme chaque année, les divers supports de communication ont été actualisés et l'Office de tourisme a participé aux différentes actions de promotion touristique du territoire.

Mise à jour des publications : magazine touristique « visites et loisirs » (36 pages), carte touristique, brochures hébergement / restauration et animations, sites internet, bornes numériques, brochures internes (campings, piscines,...)

Affichage dynamique à l'Aire des Vérités, en complément de la borne pour diffuser images et vidéos en lien avec l'actualité économique et touristique.

Rédaction et envoi de communiqués de presse pour chaque actualité et événement

Campagne radio avec Fusion FM

Travail sur les réseaux sociaux

Participation aux réunions de réseaux : comités techniques CDT tous les 2 mois environ, journée d'échange touristique (fin juin) et sommets régionaux du tourisme début octobre.

## Animations :

-Spectacle Son & Lumière : Report du spectacle

-programme de micro-animations : du 22 juin au 26 août, une trentaine de rendez-vous ont été proposés par l'Office de Tourisme parmi lesquels les visites guidées de la ville et les nouvelles visites N7.

-accueil du pique-nique patrimonial Aurhalpin : mise en vitrine de notre patrimoine bâti et gastronomique.

Actions de développement :

-Forfaits : L'Office de tourisme est immatriculé depuis le 7 avril 2020 et peut donc vendre le territoire en composant des forfaits. En plus des produits/animations organisées par l'office de tourisme, 15 conventions ont été signées pour 28 propositions dans les domaines des activités, hébergement et restauration.

En 2021, 3 prestations ont été vendues (+100 personnes)(75 personnes en 2020), générant un chiffre d'affaires de près de 1 500 € et un bénéfice de 650 €.

-Audioguides : sortis en Juin ; en attente des appareils neufs.

-Jeu « Alice et l'autre monde »

-Activités de Pleine Nature

Randonnée :

Inscription des 9 PR existants au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) en septembre

Audit des 7 boucles supplémentaires potentielles

Toujours en attente du retour de la convention du Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP) pour diffusion travail du CCJ sur le GR3

Cyclotourisme :

Diffusion de 4 boucles cyclos sur l'application Loopi (partenariat CDT)

Location de vélos n'a pas fonctionné (peu d'évènementiel autour de ce service)

Parcours d'orientation :

Ouverture de 3 parcours d'Orientation sur Lapalisse

VTT :

Travail à l'intégration du plus grand espace VTT de France : espace « Destination Grand Air »

Travaux, matériel, actions financés en 2021 :

- Conception jeu de piste « Alice et l'autre monde »
- Supports à vélos
- Achat logiciel pour billetterie
- Panneaux chemins de randonnées

### **3 - GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS,**

dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement.

- Compétence GEMAPI : signature du Contrat territorial des milieux aquatiques des affluents de l'Allier (CTMA) le 26/07/2019, signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre CC Pays de Lapalisse et Vichy Communauté. Le territoire est concerné par le Jolan et le Mourgon et réflexion engagée avec le conservatoire des espaces naturels de l'Allier sur la Besbre.

Travail de terrain réalisé sur l'inventaire des sources du Mourgon par le bureau d'études, travail sur les plans d'eau de plus de 1ha. En lien avec le CTMA, la commission locale de l'eau du SAGE allier aval a lancé une étude d'inventaire des zones humides (à l'échelle du CTMA) cette étude a été lancée fin 2019.

En attente des données 2021 par Vichy Communauté.

### **4 - PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)**

Le pilotage a été confié au SDE03 dans une démarche globalisée avec les 11 EPCI du Département.

Arrêté du projet en conseil communautaire puis envoi en consultation aux services de l'État en vue d'une approbation en 2021 ; le PCAET a été approuvé par le Conseil Communautaire dans sa séance du 14 décembre 2021.

**B - COMPÉTENCES OPTIONNELLES****• POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE**

. P.I.G : Programme d'Intérêt Général - opérationnel depuis novembre 2017.

Cette opération comporte 4 orientations prioritaires : lutte contre l'habitat indigne, amélioration des performances énergétiques des logements pour lutter contre la précarité énergétique et préserver l'environnement, adaptation des logements aux besoins de la population, et lutte contre la vacance des logements. Pendant la durée du PIG, des aides financières sont accordées par le Conseil Départemental de l'Allier, l'état, l'Anah et la Communauté de Communes Pays de Lapalisse. La mission d'animation et de suivi du PIG est assurée par la cellule habitat-énergie du conseil départemental de l'Allier. Une permanence mensuelle se tient à la Maison France Services.

En 2021, 17 dossiers ont été déposés (25 en 2020).

. Lotissement communautaire le Clos des Rosiers à Lapalisse :

1 lot a été vendu en 2021 (lot N°7).

. Requalification urbaine du quartier du moulin à Lapalisse

La Communauté de Communes a débuté en 2011 l'aménagement d'ateliers permettant l'implantation d'activités commerciales et artisanales au pied du château de Lapalisse. Des contrats de location ont été conclus avec différents commerces depuis avril 2012. Bail passé depuis avril 2018 avec Mme Virginie Noël.

La réhabilitation du moulin a débuté en avril 2018 avec comme projet, la création d'une résidence pour personnes polytraumatisées.

Le rachat du bâtiment du moulin par la Communauté de Communes à la Commune, pour 1 € symbolique, s'est fait par acte du 26/06/2019. Les travaux se sont déroulés jusqu'au printemps 2020, il reste à aménager l'intérieur du bâtiment.

Le promoteur pressenti ne poursuivra pas son projet faute de prêt bancaire ; la recherche de nouveaux porteurs de projets se poursuit.

Un acte de vente a été signé avec M. Debatisse le 10 octobre 2018 pour l'achat de l'immeuble situé 21 place Charles Bécaud. Les travaux de gros œuvre et menuiseries extérieures bois ont été réalisés ; cet immeuble a été cédé à M. et Mme GOUTAUDIER le 28 Mai 2021 pour 30 000 €.

. Une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées, créée par la Communauté de Communes le 18 Juin 2009, établit chaque année un bilan, la mission principale des membres de cette commission étant de suivre la réalisation des programmes de mise en accessibilité de la voirie et des établissements recevant du public concernés.

. OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (O.R.T.) :

Définition du périmètre de l'ORT : l'ORT est destinée à prendre en compte l'ensemble des enjeux de revitalisation du centre-ville de Lapalisse : modernisation du parc de logements et de locaux commerciaux, lutte contre la vacance et l'habitat indigne, réhabilitation de l'immobilier.

**• CREATION, AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

*longueur totale 67 160 m*

En 2021,

- Travaux d'élargissement et consolidation du Pont sur la Petite Têche sur la voie Lapalisse-Barrais-Bussolles, maîtrise d'œuvre et pose de glissières de sécurité
- Réfection voirie Isserpent, Le Breuil et Saint-Prix

**• CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**- Médiathèque de Lapalisse :**

Pas de périodes de fermeture obligatoire en 2021.

L'impact de la situation sanitaire a surtout été organisationnel :

- gestion de la quarantaine des documents
- forte hausse des réservations à distance
- lourde charge de travail pour la vérification du pass sanitaire (ralentissement en banque de prêt)

.Nombre d'heures d'ouverture annuelles : 1352 (26h hebdomadaires) contre 858 en 2020.

.Fonds propre au 31/12/2021 : 21.219 documents

.590 inscrits (dont 85 nouvelles inscriptions)

.Nombre de prêts en 2021 : 19.613

.Acquisitions 2021 : 565 livres / 2 CD / 23 DVD / 32 jeux de société

.3.771 réservations de documents honorées

.2.120 réservations par Internet

En 2021 : les dépenses relatives à l'achat de livres, CD et DVD s'élèvent à 13.247 € (12 784 € en 2020) - Recettes : 7 539 € (livres, CD, DVD, magazines, jeux) (5 165 € en 2020).

- ✓ Hausse des recettes, revenues à leur niveau pré-covid (les périodes de fermeture en 2020 les avaient fortement impactées).
- ✓ Mise en place de la Carte Bancaire courant 2021 ; actuellement (début 2022), les paiements par CB représentent plus de la moitié des encaissements.

Des animations ont été proposées en 2021 :

**- ANIMATIONS REGULIERES :**

**Les animations qui n'ont pas eu lieu :**

**Lecture à l'Ehpad :** Les lectures à l'Ehpad ont été suspendues en raison de mesures sanitaires strictes

**La sortie à la foire de Brive :** annulée en raison de l'incertitude du calendrier

Les animations qui ont bien eu lieu :

- **Les P'tites lectures :** L'heure du conte pour les enfants à partir de 3 ans, animée par une bénévole, a lieu un mercredi par mois à 16h00. Une séance de **Bébés lecteurs** a été proposée le même jour que les P'tites lectures à 10h00 avec un succès grandissant. Les séances ont repris à partir du 21 juillet (7 séances de bébés lecteurs : 47 enfants ; 6 séances de P'tites lectures : 31 enfants).

- **Les lectures à la crèche** viennent se rajouter la même semaine que ces animations dès que la situation sanitaire l'a permis. (3 séances : 21 enfants)

- **Parlons livres :** Une matinée de rencontre et de discussion entre les lecteurs (adultes), tous les 2 mois le samedi matin (2h). Cette activité a repris le 24 juillet. (4 séances : 8 lecteurs en moyenne)

- **Atelier d'écriture :** Animation désormais habituelle s'adressant à un public adulte, un samedi matin tous les 2 mois. (1 séance : 8 lecteurs)

L'ensemble de ces animations a touché **115 lecteurs**.

**ANIMATIONS PONCTUELLES :**

Pendant cette période incertaine, pour garder le lien avec les usagers, l'association de la médiathèque a apporté son soutien à la médiathèque pour proposer des animations ponctuelles :

**Ateliers :**

Atelier Clarisse Lochmann (1 séance, 4 participants)

Ateliers 0 déchet avec Sophie Chaux (2 séances : 6 enfants et 6 adultes)

Atelier Carte postale (1 séance, 16 enfants)

Atelier Jeanne Ashbé : Lou et Mouf ( 1 séance, 15 participants)

Création Pop up avec Mathilde Arnaud (2 séances : 1 pour le Centre de loisirs et 1 ouverte à tous , 19 participants)  
Création de Noël avec Sophie Chaux (2 séances : 5 participants)

**Spectacle** : Rouge cerise par la Compagnie du chant des lignes (2 séances : 1 pour le Centre de loisirs et 1 ouverte à tous , 50 participants)

Animations diverses

**Soirée Jeux** (50 participants)

**Exposition** Simenon en Bourbonnais (3 semaines, 30 visiteurs)

L'ensemble des animations ponctuelles a touché **201 lecteurs**.

Aux animations ponctuelles, il faut ajouter les séances réservés à l'accueil du CLSH (6 séances) et les séances réservées au public scolaire (5 séances avec l'école primaire, 2 séances avec le collège).

Travaux, matériel, actions financés en 2021 :

- stores
- achat application Bibenpoche, 2 douchettes laser, 1 tour pivotante

**- Construction, aménagement, entretien et gestion d'installations sportives et de loisirs**

Travaux, matériel, actions financés en 2021 :

- Construction plate-forme pour plateau multisports à Saint-Christophe
- Réfection éclairage stade de foot de Billezois
- Filet pare-balls pour le stade de football de Saint-Etienne-de-Vicq
- Réfection partielle de la toiture du Gymnase
- Réfection de la clôture du terrain de tennis d'Isserpent
- Rénovation 2 courts de tennis à Bellevue à Lapalisse et acquisition de filets et de bancs
- Acquisition de 50 tatamis au gymnase
- Clôture chemin d'accès au gymnase et réfection de l'enrobé

**• CREATION ET GESTION DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC du Pays de Lapalisse**

Cette structure mutualisée de services fonctionne depuis 2008 et est labellisée France Services depuis octobre 2020. La structure est ouverte 5 jours par semaine soit 27h50.

3 agents communautaires assurent l'accueil, l'accompagnement des usagers et l'aide à l'utilisation des outils informatiques et numériques en lien avec les démarches administratives de plus en plus dématérialisées.

A cette orientation et cet accompagnement polyvalent des agents France Services, s'ajoutent des accueils spécialisés très divers.

Marquée par le contexte sanitaire covid-19, l'année 2021 a vu un retour progressif des organismes, particulièrement depuis la rentrée de septembre et a une reprise de la fréquentation : 2310 usagers ont été renseignés durant l'année, dont 1760 sur place.

21 organismes ont tenu des permanences ou rendez-vous physiques en 2021, et un total de 30 services est en lien avec la France Services.

Parmi les nouveaux services en 2021 : La permanence du Conseil Départemental d'Accès au Droit sur rendez-vous, le Point Conseil Budget (*accompagnement personnalisé*) de l'Udaf 03 le vendredi (sur rendez-vous), Manpower Vichy le 3ème mardi, les permanences Finances Publiques par la DDFiP de l'Allier sur rendez-vous le 2ème mardi après-midi, les permanences Délégué du Procureur le 2ème vendredi journée et 4ème mardi journée.

Concernant les autres actualités, des échanges ont eu lieu avec la Maison des Solidarités Départementales de Lapalisse. Un rapprochement a eu lieu avec le Centre de Ressources et d'Information des bénévoles CRIB qui a organisé différentes formations à destination des associations du territoire.

La Maison France Services a participé au forum de l'Emploi organisé par la Communauté de Communes en octobre dernier.

Recrutement en juin 2021 d'un conseiller numérique réparti entre la Médiathèque communautaires. Ses missions sont d'assurer une médiation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, et tout particulièrement pour l'accompagnement des démarches administratives en ligne. En 2021, la conseillère numérique a suivi un programme de formation de 350 H, et a débuté des actions de communication, notamment un tour des mairies. Les premiers rendez-vous individuels ou en groupe (à St Pierre Laval) ont été proposés aux usagers.

*Liste des 30 organismes partenaires ou locataires : Agence Départementale d'Information Logement (ADIL) – Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), Bien Vivre à Domicile (BVAD), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Carsat Auvergne - service Retraite et service Social – Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés (CICAS), CAF de l'Allier, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des familles (CIDFF), Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier, Conseil Départemental de l'Allier (Cellule Habitat énergie), Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD), Délégué du Procureur, Finances Publiques DDFIP03, Manpower Vichy, Mission Locale Espace Jeunes de Vichy, Mutualité Sociale Agricole (MSA) Auvergne, Plate-forme d'Accompagnement et de Répit (EHPAD Cusset), Pôle emploi (accompagnement global), SPIP de l'Allier, Association France Alzheimer, Point info famille, FNATH, Point Conseil Budget UDAF03, auquel s'ajoutent les services de la Médecine du travail MSA et du Centre de Gestion, les Centres médico-psychologiques enfant, ado, adulte, sujet âgé ainsi que le siège de l'antenne de la Chambre d'agriculture de l'Allier.*

Travaux et équipements en 2021 : panneaux de signalisation extérieure

## C- COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

- **AMENAGEMENT RURAL - Participation à des structures intercommunales** rassemblant des Communautés d'Agglomérations, Communautés de Communes et Communes dont l'organisation actuelle est régie par la notion de « PAYS » ou par une association de territoires concrétisée par convention : adhésion à l'association Pays de Vichy Auvergne (depuis 2007) comprenant les territoires suivants : Communauté de Communes Varennes Forterre, Bassin de Gannat, Sioule Colettes et Bouble, Le Donjon Val Libre, Pays de Lapalisse, Côteaux de Randan, Montagne Bourbonnaise, Nord Limagne, Limagne Bords d'Allier, Pays St Pourcinois et la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier. En 2017, adhésion au pôle métropolitain Vichy Clermont Auvergne.

- **CREATION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE (MSP) intercommunale** basée à Lapalisse, ayant la possibilité d'intégrer une maison médicale de garde

La MSP du Pays de Lapalisse a été cédée le 05 Août 2021 à la SCI MEDEKIN, pour un montant de 520 000 €.

- **EQUIPEMENTS TOURISTIQUES, construction, aménagement, entretien et gestion** notamment :

- **Camping communautaire de Lapalisse :**

fréquentation : 2 428 nuitées occupées en 2021 (2 222 en 2020), dont 2 056 sur emplacements et 372 pour les chalets et roulotte (258 en 2020)

- **Camping communautaire de Bert :**

Travaux et équipements en 2021 : Création sanitaires pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Une taxe de séjour est instituée depuis le 1er janvier 2005 ; elle a pour but de promouvoir et de développer le tourisme sur le territoire.

Cette taxe est payée par les visiteurs passant au moins une nuit sur le territoire, elle est collectée par les logeurs. Produit de la taxe de séjour en 2021 : 5 900,59 € pour le budget Office de Tourisme (3419,18 en 2020) et 1 940,24 € pour le Budget Hébergement de Loisirs, soit un montant cumulé de 7 840,83 €.

## • SERVICE DE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE (S.P.R.A.D)

Le nombre total de repas servis a augmenté en 2021 s'élevant à 16 559 repas (15 546 repas en 2020).

Prix du repas : 7,35 € depuis le 1er mai 2019 pour le menu traditionnel et 9,50 € pour le menu mixé tarif kilométrique 0,17 €/km pour les extérieurs à la Communauté de Communes.

Un marché est conclu avec la société SOGIREST de Montluçon, depuis le 1er janvier 2016. Il définit l'organisation de la préparation et du portage des repas à domicile.

Les livraisons s'effectuent en liaison froide 3 fois par semaine : le lundi (repas du lundi et du mardi), le mercredi (repas du mercredi et du jeudi) et le vendredi (repas du vendredi, samedi et dimanche).

Le projet de création d'une cuisine commune avec l'EHPAD François Grèze est approuvé en conseil le 2 juillet 2019 : il permettra d'assurer conjointement une mission de service public avec 2 objectifs, celui de fournir des repas pour le service SPRAD- écoles de Lapalisse-accueils de loisirs et des repas pour l'EHPAD. Une convention est passée en 2020 entre les 2 structures.

En 2021, une convention de groupement de commandes a été établie afin de mutualiser les opérations de passation des marchés de fournitures et services relatifs au fonctionnement de la cuisine commune.

## • ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : acquise par décision du Conseil Communautaire du 15/07/2022 : MUTUELLE COMPLEMENTAIRE

Organisation et mise en place d'un dispositif de complémentaire santé communautaire.

## • JEUNESSE

**- Mise en place d'un Conseil Communautaire des Jeunes et réalisation des actions proposées par cette instance, sous réserve que la Communauté de Communes y soit favorable et qu'elles se situent dans le champ de ses compétences**

Il se réunit à dates variables, sous forme de commissions de travail, et participe aux animations organisées sur le territoire de la Communauté de Communes « Pays de Lapalisse ».

Les objectifs du CCJ sont de permettre aux jeunes du territoire de s'exprimer sur les sujets d'actualité, de proposer aux élus adultes des projets pour les jeunes et d'organiser les séjours et les « Pass'ados » avec le service Enfance-Jeunesse.

Les jeunes volontaires sont « recrutés » dès le CM2 et tout au long de la scolarité au collège.

Des jeunes collégiens non élus et les anciens élus ont rejoint le conseil sous l'appellation les « Amis de Maurice » pour apporter leur soutien et leurs idées à ce Conseil Communautaire des Jeunes. Pour « officialiser » la structure « les amis de Maurice », une association loi 1901 « LES AMIS DU CCJ » a été créée le 17 janvier 2019.

En 2021, 21 jeunes de 10 à 18 ans fréquentent le CCJ :

Les actions effectuées par les jeunes en 2021 :

- séjour au vert plateau à Bellenaves : 2 jours / 1 nuit (8 et 9 juillet 2021) : 14 jeunes
- après-midi Halloween : (30 Octobre 2021) : ateliers pour enfants : 45 jeunes accueillis – 14 membres du CCJ pour accompagnement et organisation
- téléthon 2021 : (3 et 4 décembre 2021) : vélo et aquabike sur 24h – 14 membres du CCJ pour accompagnement et organisation
- réalisation de la fresque de la piscine (21, 22 et 23 Décembre 2021) – 21 membres du CCJ pour accompagnement et organisation

Partenariat :

De façon à gagner en efficacité et pour effectuer un travail en collaboration avec les acteurs pédagogiques du territoire, la Communauté de Communes «Pays de Lapalisse» a pérennisé 3 partenariats :

la Communauté de Communes a signé une convention de partenariat avec le collège de Lapalisse pour le prêt d'un véhicule de type minibus durant les vacances scolaires pour le transport des enfants.

partenariat avec l'ASDA : location de matériel pédagogique.

partenariat réseau parent et la CAF de l'Allier.

**- Création et gestion des structures d'accueil collectif de la petite enfance**

. La microcrèche Pom de Reinette à Lapalisse située Rue du 3ème mill 2012, elle a une capacité d'accueil de 10 enfants en simultanée. La micro-crèche dispose d'un espace et d'un équipement spécifique, mais aussi d'un espace commun avec le Relais d'Assistants Maternels.

En 2021, 26 enfants de moins de 4 ans ont été accueillis sur l'année (28 en 2020).

Travaux et matériel en 2021 : **Changement cylindre de la porte d'entrée, mise en sécurité du bâtiment (création d'une rampe pour pouvoir sortir de la terrasse avec un lit d'urgence), acquisition d'un mini-four pour faire la cuisine avec les enfants, acquisition de store et meubles.**

. La micro-crèche Les Petits Trésors à St Etienne de Vicq est ouverte depuis 2017, au 3 Impasse de la Meilleroche, disposant d'une capacité d'accueil de 10 enfants en simultanée avec un fonctionnement semblable à la micro-crèche de Lapalisse, sans l'activité RAM.

En 2021, 19 enfants de moins de 4 ans ont été accueillis sur l'année (22 en 2020).

Travaux et matériel en 2021 : **il y a eu la création d'un portillon de la terrasse extérieure pour donner accès à l'espace pelouse sur le côté du bâtiment de la micro-crèche.**

## • CULTURE-EDUCATION

- **Mise en place d'actions culturelles et d'animations** - organisation des événements culturels à destination de l'ensemble de la population communautaire, excepté les fêtes patronales, les foires et les feux d'artifices.

- Collaboration du service animation avec la Chambre d'agriculture de l'Allier pour l'accueil du 3ème Marché des Producteurs de Pays, place Leclerc à Lapalisse : seconde annulation

- Le Spectacle Son & lumière au château (4ème édition) a été annulé pour la 2ème année consécutive

- **Samedi 9 octobre : 8ème Embouteillage de Lapalisse** (réduit à une journée, une organisation tenant compte des difficultés liées au contexte sanitaire), proposé par la Communauté de Communes :

Mobilisation de 27 associations, 20 entreprises partenaires, 250 bénévoles, 6 communes pour l'organisation des départs

Résultats quantitatifs : plus de 15 000 visiteurs sur la journée / 800 véhicules anciens venant de 75 départements français et de 5 pays européens / + de 4000 repas/casse-croûte servis par les associations aux côtés des restaurateurs & commerçants / 293 repas (centrale réservations comcom) / 1300 visites sur le site AVAIA durant le week-end / Plus de 2500 objets « Embouteillage » vendus à la Boutique Embouteillage & Office de Tourisme / 150 camping cars stationnés en centre-ville Lapalisse / Plus de 50 exposants accueillis - Hébergements complets au Pays de Lapalisse

Fréquentation site web : 92 200 pages vues - 25 556 utilisateurs / 5900 abonnés Facebook soit +90 % / fin 2018 (2018 : 3120 abonnés facebook)

Couverture dans les médias, promotion : Succès de l'édition avec potentialités importantes pour la promotion du territoire (préparation d'un livre à partir des images de l'édition 2021, sortie en juin 2022)

En 2021 : Radio - reportage sur Europe 1, Fusion FM - Télévision : Emission La Carte aux Trésors France 3 (le 5 mai 2021 : Rose des Vents à découvrir à Lapalisse au milieu d'un embouteillage reconstitué - plus de 2 millions de téléspectateurs) Le Monde de Jamy France 5, 12/13 et 19/20 France 3 Auvergne, et émission Météo à la Carte France 3 tournée le week-end de l'Embouteillage.

Reportage dans la presse nationale : Paris Match, magazine Maxi, Femme actuelle escapades, Télé7jours jeux, Notre Temps Jeux, Le Pèlerin, Moto Journal, La Vie de l'Auto, 1ère page d'un ouvrage N7 (tome 3) des éditions Idées+ ainsi que la presse régionale et locale.

Autres actions menées en parallèle :

- Visites guidées Lapalisse-Nationale 7 proposées depuis fin août 2020 : 200 visiteurs accueillis sur les 8 dates de la saison 2020-2021 dont 70 membres de l'Union des Camping-caristes de France en Assemblée Générale du 14 au 17 octobre 2021

-Timbre dédié Lapalisse Embouteillage parmi les 16 Timbres Collector Nationale 7 sortie en juin 2021 avec un stand d'animation La Poste le 8 juillet 2021 à Lapalisse, renouvelé le jour de l'Embouteillage.

- Rôle d'accompagnement des projets associatifs : aide à la constitution et Artistes Palissois. Soutien à la communication des animations du territoire.

- Communication : deux panneaux d'informations lumineux sont installés en centre-ville à Lapalisse. Festivités et autres rendez-vous du territoire, informations diverses sont annoncés par le biais du service animation (calendrier annuel réalisé avec les associations des 14 communes).

-Application Intramuros : La Communauté de Communes dispose depuis 2020 de l'application INTRAMUROS. Les administrés des 14 communes reçoivent des alertes directement sur leur smartphone, accèdent aux actualités de toute leur commune, et de leur communauté de communes. Des informations sont communiquées par chaque mairie, association, les services de la communauté de communes (annuaire, signalement d'un problème, associations, écoles, commerces, actualité des animations et événements et diverses autres actualités).

#### - Organisation d'activités périscolaires et extrascolaires, en partenariat avec le milieu éducatif et les associations

Le service Enfance – Jeunesse met en place toute l'année, les animations pour les enfants et les jeunes de 4 à 18 ans, sous forme d'Accueils de loisirs organisés tout au long de la semaine avant et après l'école, les mercredis, et durant les vacances scolaires (sauf les vacances de fin d'année).

A noter que des animations ponctuelles organisées les week-ends sont aussi proposées en soutien des actions du Conseil Communautaire des Jeunes du Pays de Lapalisse.

Les Accueils sont encadrés par un directeur et des animateurs diplômés et répondent à la réglementation fixée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Allier.

Un Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) est signé entre la Communauté de Communes et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier. Ce contrat d'objectif détermine les conditions d'attribution des aides financières au fonctionnement des Accueils de loisirs.

Un partenariat est également en place avec la MSA de l'Allier.

Ces activités comprennent les structures suivantes :

. **Accueil de Loisirs « Pays de Lapalisse »**, situé à Lapalisse et ouvert durant chaque vacances scolaires à l'exception des vacances de fin d'année. 275 enfants accueillis (245 en 2020)

. **Accueil de Loisirs « BISS »**, situé à Saint-Christophe et ouvert durant les petites vacances scolaires à l'exception des vacances de fin d'année, et le mois de juillet. 65 enfants accueillis (50 en 2020)

. **Accueil de Loisirs « ANDROIT »**, situé à Droiturier ouvert 1 semaine en avril et 3 semaines en juillet. 30 enfants accueillis (21 en 2020)

. **Séjour**, 47 enfants accueillis (Pas de Séjour en 2020)

Soit un total de 417 enfants accueillis sur l'année 2021 au sein des accueils de loisirs durant les vacances scolaires et les mercredis. (316 en 2020)

#### Travaux, matériel, actions financés en 2021 :

- réfrigérateur

. **Accueils de loisirs périscolaires « maternelle » et « primaire »**, ouverts chaque jour d'ouverture des écoles.

Cet accueil a fait l'objet d'un changement horaire à la rentrée de septembre 2018 :

- Retour semaine à 4 jours

- Ecole maternelle : 8h35 à 16h25 => ALP de 7h15 à 8h35 et 16h25 à 18h30

- Ecole élémentaire : 8h30 à 16h20 => ALP de 7h15 à 8h30 et 16h20 à 18h30

primaire : 286 enfants accueillis / maternelle : 116 enfants accueillis. (incluant matin et soir)

. **« Mercredi récré »**, organisé chaque mercredi durant les périodes scolaires, les «mercredis récré » sont un temps d'accueil des enfants âgés de 4 à 16 ans.

Modification rentrée scolaire 2018-2019 : retour à la semaine à 4 jours et organisation du Mercredi à la journée et mise en place du PLAN MERCREDI.

Horaires : 9h à 17h30 avec restauration et un accueil de type « garderie » de 7h15 à 18h15.

Le Service Enfance / Jeunesse participe à la formation des jeunes du territoire :

au sein du dispositif BAFA, la Communauté de Communes participe financièrement à la formation de la formation au stagiaire de la formation au stagiaire  
jeunes en versant une subvention d'un montant égal à 25% du coût total de la formation au stagiaire  
4 jeunes bénéficiaires en 2021. (44 jeunes formés depuis 2008)

Cette année 2021 a été marquée par des bouleversements au niveau du fonctionnement du service enfance-jeunesse et de l'accueil des jeunes.

Les fermetures d'écoles, les confinements, l'impossibilité de se réunir et les gestes barrières ont été autant de frein. La Communauté de Communes a mis les moyens à disposition pour maintenir un accueil à chaque période.

- **Gestion des écoles maternelle et élémentaire** depuis 1er Août 2018 suite à la dissolution du SISCOL (Syndicat Intercommunal Scolaire de Lapalisse) :

- 97 élèves en maternelle
- 210 élèves en primaire

Il est servi 240 repas en moyenne par jour à la cantine ; 2 purificateurs d'air ont été achetés.

Achat de différents matériels et travaux concernant les écoles : isolation sous toiture, support à vélo, couchettes, indicateurs de CO2 dans les classes, création WC à l'étage école élémentaire, création cheminement pour PMR

- **Plan Alimentaire Territorial : Action transversale de dimension économique, environnementale et sociale.**

**La collectivité a répondu à un appel à projets** organisé conjointement par les ministères des solidarités et de la santé, de l'agriculture et de l'alimentation et par l'Agence de Transition Ecologique.

**PERSONNEL AU 31/12/2021****Personnel titulaire :**

1 attaché à temps non complet  
4 rédacteurs principaux de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet  
6 adjoints administratifs principaux de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet  
2 adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet  
2 adjoints administratifs à temps complet  
1 technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet  
1 agent de maîtrise principal à temps complet  
2 agents de maîtrise à temps complet  
2 adjoints techniques principaux de 1<sup>ère</sup> classe dont 1 à temps non complet  
3 adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet  
9 adjoints techniques dont 1 à temps non complet  
4 agents sociaux dont 1 à temps non complet  
1 agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet  
2 agents spécialisés des écoles maternelles principaux de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet  
1 agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet  
2 animateurs à temps complet  
1 adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet  
1 adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet  
4 adjoints d'animation dont 3 à temps non complet  
1 bibliothécaire à temps complet  
1 adjoint du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet  
1 éducateur de jeunes enfants à temps complet  
2 auxiliaires de puériculture principales de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet  
1 garde champêtre chef principal à temps complet  
1 conseiller des activités physiques et sportives à temps complet  
1 éducateur principal de 1<sup>ère</sup> classe des activités physiques et sportives à temps complet  
1 opérateur des activités physiques et sportives qualifié à temps complet

**Personnel non titulaire :**

1 rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet - CDD  
3 adjoints techniques dont 2 à temps non complet - CDD  
1 adjoint d'animation à temps non complet - CDD  
2 agents sociaux à temps complet - CDD  
1 assistant de conservation du patrimoine à temps complet - CDD  
1 rédacteur à temps complet - CDD  
1 conseiller numérique à temps complet - CDD  
2 agents en contrat PEC à temps non complet - CDD

**II - EXTRAIT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESTES A REALISER DEPENSES	RESTES A REALISER RECETTES
FONCTIONNEMENT	7 050 845,20 €	9 768 756,84 €		
INVESTISSEMENT	5 280 445,37 €	4 336 964,48 €	715 797,00 €	248 115,00 €

**Charges financières :**  
 (intérêts des emprunts)                      **60 456,74 €**  
**Remboursement en Capital**  
 des emprunts                                      **617 003,98 €**

**BUDGETS ANNEXES :**

En 2021, nous pouvions dénombrer 7 budgets annexes :

*Budget Hébergements de loisirs, Budget Lotissement le clos des Rosiers, Budget Moulin de la ville à Lapalisse, Budget Multiple rural St Etienne de Vicq, Budget Office de Tourisme, Budget Service de portage de repas à domicile, Budget Z.A.E Près de la Grande Route.*

**L'ensemble de ces 7 budgets annexes dégagent au 31 décembre 2021, un excédent réel global (toutes sections confondues et avec les restes à réaliser) de 50 596.32 €.**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

Le 07/07/2022

**DÉTAIL****Commune de Andelaroche :**

ACM ANDROIT (part affectée à la Commune d'Andelaroche)	631,56 €
TOTAL :	631,56 €
arrondi à :	632,00 €

**Commune de Barrais-Bussolles :**

ACM Lapalisse (part affectée à la Commune de Barrais-Bussolles)	147,02 €
ACM ANDROIT (part affectée à la Commune de Barrais-Bussolles)	170,03 €
Écoles de Lapalisse (part affectée à la Commune de Barrais-Bussolles)	9 952,00 €
TOTAL :	10 269,05 €
arrondi à :	10 269,00 €

**Commune de Bert :**

Piscine	31 093,19 €
Camping	1 537,69 €
Tennis + mini-golf	181,92 €
ACM Lapalisse (part affectée à la Commune de Bert)	170,24 €
TOTAL :	32 983,04 €
arrondi à :	32 983,00 €

**Commune de Billezois :**

Stade	2 155,18 €
ACM BISS (part affectée à la Commune de Billezois)	226,76 €
ACM Lapalisse (part affectée à la Commune de Billezois)	710,60 €
Écoles de Lapalisse (part affectée à la Commune de Billezois)	7 200,00 €
TOTAL :	10 292,54 €
arrondi à :	10 293,00 €

**Commune de Droiturier :**

ACM Lapalisse (part affectée à la Commune de Droiturier)	151,21 €
ACM ANDROIT (part affectée à la Commune de Droiturier)	2 307,61 €
TOTAL :	2 458,82 €
arrondi à :	2 459,00 €

**Commune de Isserpent :**

ACM BISS (part affectée à la Commune de Isserpent)	882,38 €
ACM Lapalisse (part affectée à la Commune de Isserpent)	306,29 €
TOTAL :	1 188,67 €
arrondi à :	1 189,00 €

**Commune de Lapalisse :**

Piscine	105 524,81 €
Camping	19 604,40 €
Sport (stades, salle de sports B. Le Provost, tennis)	151 533,22 €
Entretien voirie	3 132,89 €
Comptabilité	37 794,88 €
Tourisme	18 000,03 €
Borne camping-car	279,00 €
Personnel technique	54 007,22 €
Police intercommunale	20 356,94 €
ACM Lapalisse (part affectée à la Commune de Lapalisse)	5 297,28 €
Personnel mutualisé au 01/01/2019	422 105,50 €
Écoles de Lapalisse (part affectée à la Commune de Lapalisse)	258 752,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>1 096 388,17 €</b>
arrondi à :	1 096 388,00 €

**Commune de Le Breuil :**

Stade	5 707,32 €
ACM Lapalisse (part affectée à la Commune de Le Breuil)	796,04 €
ACM BISS (part affectée à la Commune de Le Breuil)	22,93 €
Écoles de Lapalisse (part affectée à la Commune de Le Breuil)	1 200,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>7 726,29 €</b>
arrondi à :	7 726,00 €

**Commune de Périgny :**

ACM BISS (part affectée à la Commune de Périgny)	57,32 €
ACM Lapalisse (part affectée à la Commune de Périgny)	915,34 €
Écoles de Lapalisse (part affectée à la Commune de Périgny)	4 800,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>5 772,66 €</b>
arrondi à :	5 773,00 €

**Commune de Saint Christophe :**

Complexe sportif (foot, pétanque)	5 074,80 €
ACM Lapalisse (part affectée à la Commune de Saint Christophe)	120,58 €
ACM BISS (part affectée à la Commune de Saint Christophe)	734,27 €
<b>TOTAL :</b>	<b>5 929,65 €</b>
arrondi à :	5 930,00 €

**Commune de Saint Etienne de Vicq :**

Stade	1 619,71 €
Bibliothèque	1 639,12 €
ACM Lapalisse (part affectée à la Commune de Saint Etienne de Vicq)	461,70 €
ACM BISS (part affectée à la Commune de Saint Etienne de Vicq)	946,77 €
<b>TOTAL :</b>	<b>4 667,30 €</b>
arrondi à :	4 667,00 €

**Commune de Saint Pierre Laval :**

Terrain de pétanque	208,18 €
ACM Lapalisse (part affectée à la Commune de Saint Pierre Laval)	56,75 €
TOTAL :	264,93 €
arrondi à :	265,00 €

**Commune de Saint Prix :**

ACM Lapalisse (part affectée à la Commune de Saint Prix)	1 959,31 €
ACM ANDROIT (part affectée à la Commune de Saint Prix)	450,48 €
Écoles de Lapalisse (part affectée à la Commune de Saint Prix)	72 152,00 €
TOTAL :	74 561,79 €
arrondi à :	74 562,00 €

**Commune de Servilly :**

ACM Lapalisse (part affectée à la Commune de Servilly)	621,62 €
Écoles de Lapalisse (part affectée à la Commune de Servilly)	18 660,00 €
TOTAL :	19 281,62 €
arrondi à :	19 282,00 €

**TOTAL GÉNÉRAL : 1 272 418,00 €**